

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 7 juillet 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Morgane Côme, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, , Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Pierre Guillon, Sylvana Macis, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, , Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Gérard Jambou a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha  
Yves Schryve a donné pouvoir à Michel Forget  
Arnaud LE PENNEC a donné pouvoir à Danièle Brochu  
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon  
Christophe Couic, absent à partir de 20h, a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron  
Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Serge Nilly a donné pouvoir à Bruno Goenvic

Absent : David Le Doussal

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

## **5. DENOMINATION DE NOM DE VOIE SUR LE LIEU-DIT DE LA FERME DE KERNEUZEC**

### Exposé :

La voie en impasse située entre la Place de Bollardière et la rue du Vieux-Kerneuzec n'est pas dénommée à ce jour.

A la demande des riverains et sur leur proposition, il apparaît nécessaire de proposer une dénomination de cette voirie. Il est proposé de la nommer : Ferme de Kerneuzec

### Proposition :

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la dénomination du nom de voie : Ferme de Kerneuzec

*Avis favorable de la commission conjointe « Politique de la Ville et de l'Environnement » et « Réseaux, Travaux, Voirie, Eau et Lutte contre les inondations » du 29 juin 2021*

### Décision :

**Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ**

*M*

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210707-07075-DE

